UPAM
Union pour un avenir meilleur

Rapport d'activités 2007

www.upam.org

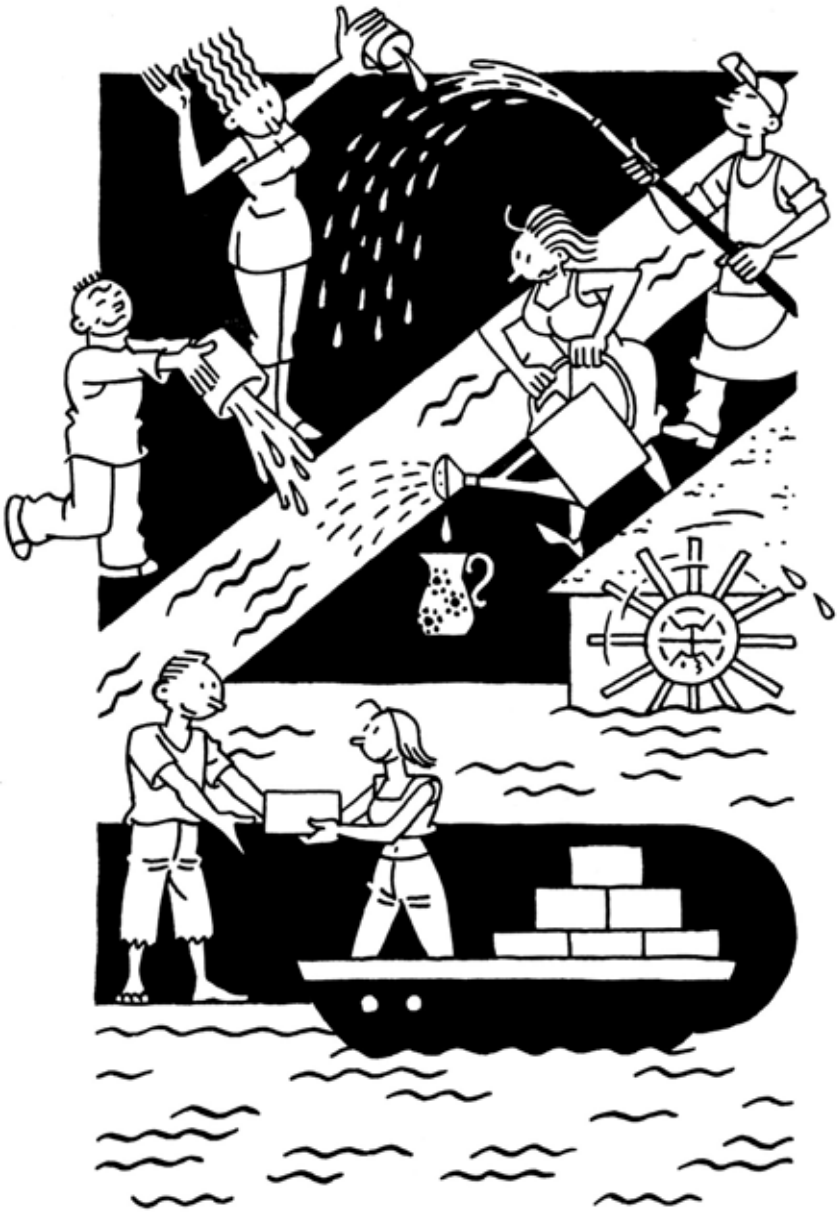

Table des matières

I. INTRODUCTION — HISTORIQUE 4

II. DEFINITION DU TYPE D'ENGAGEMENT..... 6

III. PROJETS :

IIIa. THÉÂTRE SANS FRONTIÈRES 8

Projet d'atelier de théâtre intégratif réunissant deux groupes d'adultes handicapés russes et suisses.

IIIb. «PAR DELÀ LES FRONTIÈRES À CHEVAL»..... 11

Projet de rencontre et d'échange russo-helvétique dans la campagne valaisanne

L'objectif de ces deux projets était de susciter des échanges entre des groupes russes et suisses oeuvrant autour de la problématique du handicap. Nous avons cherché à favoriser cette dynamique de partage à travers un stage de théâtre intégratif au Tessin et un séjour organisé en Valais autour d'activités équestres.

Table des matières

IIIc. HALTE-GARDERIES..... 13

IIId. ACTION PONCTUELLE ENVERS L'ORPHELINAT DE LUGA 14

IIIe. VERS DE NOUVEAUX RIVAGES 14

ANNEXES :

A. Liste des membres actifs de l'UPAM 16

B. Bilan et compte de résultat..... 17

C. Statuts de l'UPAM 18

Ia. INTRODUCTION

Dans notre précédent rapport d'activités, nous évoquions notre désir de favoriser les rencontres et les échanges entre des groupes russes et suisses oeuvrant autour du handicap. Les deux principaux projets que nous avons menés en 2007 ont été orientés par cette perspective : nous avons organisé deux camps, respectivement en Valais et au Tessin (cf. pp. 8-12).

Nous avons par ailleurs continué de suivre l'évolution des deux projets de création de halte-garderies que nous projetions de mener : malheureusement des difficultés matérielles, sur le terrain, nous ont contraints à abandonner l'un de ces projets et à retarder la mise en place de l'autre (cf. p. 13).

Parallèlement, après plusieurs années consacrées essentiellement à la question du handicap en Russie, nous avons ressenti le désir d'ouvrir nos horizons et de nous rendre disponibles à d'autres régions et à d'autres problématiques (cf. pp. 14-15), tout en conservant, bien entendu, les principes qui ont toujours été les nôtres (cf. pp. 6-7).

Ch.I.

Ib. HISTORIQUE

L'UPAM (union pour un avenir meilleur) a été fondée en février 1993. A sa source, le constat d'un petit groupe de collégiens que tout n'était pas «pour le mieux dans le meilleur des mondes», et la volonté qui en a découlé de ne pas rester des spectateurs passifs, mais de faire quelque chose.

«Quelque chose»… Mais quoi ?

Plutôt que d'adhérer individuellement à une grande organisation déjà en place, nous avons choisi de fonder notre propre groupe et d'essayer de mettre sur pied une action avec nos propres moyens.

Dans un premier temps, nous avons surtout collaboré avec d'autres petites ONGs, en nous focalisant essentiellement sur les problèmes liés à l'enfance. Puis, nous avons commencé à établir des contacts personnels directs, d'abord au Brésil, puis en Indonésie, et l'essentiel de nos activités, de 1994 à 1997, a consisté en des actions ponctuelles destinées à nous rapporter des fonds que nous envoyions à nos correspondants locaux.

Au Brésil, nous avons participé à la construction et à l'aménagement de tout un complexe scolaire, du jardin d'enfants à l'apprentissage technique, dans la région du Nordeste.

En Indonésie, nous avons soutenu un orphelinat ainsi qu'une école-internat pour les enfants de familles pauvres, sur l'île de Lombok. En été 1997, trois d'entre nous se sont rendus sur place pour participer à la construction de nouveaux bâtiments dans cette école. Après des installations sanitaires, un deuxième bâtiment scolaire a été construit (appelé «Swiss building» !).

Petit à petit, nous avons affiné notre conception du type d'engagement que nous souhaitions mettre en oeuvre, et nous avons appris à travailler dans le sens de la «coopération au développement».

C'est dans cette perspective que s'est inscrit notre premier «grand» projet : la reconstruction et l'aménagement complet d'une école dans le Nord de l'Albanie. L'inauguration a eu lieu en avril 2000.

Au cours de cette même année, nous avons élaboré un double projet de création de garderies pour enfants handicapés en Russie, dans les villes de Novgorod et de Krasnoïarsk. Un peu plus de trois ans après les premiers contacts, nous avons pu mettre un point final à ces projets : les deux garderies volaient de leurs propres ailes et elles continuent de fonctionner de façon très satisfaisante, dépassant même nos attentes à bien des égards.

Nous avons encore approfondi notre connaissance du terrain russe en menant un projet ponctuel dans l'Oural en 2002.

Ces différents projets menés en Russie nous ont portés à envisager, depuis 2004, une autre solution au problème du handicap dans ce pays. Plutôt que d'additionner des projets ponctuels, nous avons essayé de collaborer avec d'autres groupes actifs sur le terrain pour aider à mettre en place une structure dynamique favorisant l'émulation locale et le dialogue à l'échelle nationale. A ce titre, nous avons participé à la mise sur pied d'un important rassemblement national autour de l'autisme, qui s'est tenue à Pskov en avril 2006.

Ch.I.

II. DEFINITION DU TYPE D'ENGAGEMENT

La conception de l'action humanitaire que nous cherchons à promouvoir au sein de l'UPAM est basée sur une vision large de «développement», plutôt que sur une «aide humanitaire» directe, répondant ponctuellement à une situation de crise ou à un désastre humain. Ce dernier type d'aide est absolument indispensable, mais il est évident que les moyens, tant humains que financiers, dont nous disposons ne nous permettent pas de nous engager dans ce sens. Et puis, surtout, notre façon d'envisager les problèmes humains nous porte plutôt à essayer de prendre le temps d'élaborer des projets qui dépassent les limites de notre intervention personnelle : selon le vieil adage, nous préférons apprendre à un homme à pêcher, plutôt que de lui donner un poisson…

Barbara PROFETA

Par le principe de la «**coopération au développement**», nous cherchons non seulement à éviter de créer une dépendance, mais surtout, nous espérons permettre à ceux que nous soutenons d'acquérir une autonomie, de telle sorte qu'ils puissent rapidement gérer eux-mêmes ce que nous avons construit ensemble. Notre action ne se justifie que parce qu'elle se fixe un terme et prévoit le moment où nos partenaires devront assumer eux-mêmes le suivi du projet.

Dans cette perspective, un lien très solide avec des partenaires locaux se révèle indispensable, tant dans la préparation que dans la mise en oeuvre et le suivi de nos projets. Pour le choix de ces partenaires – qui sont la clef de tout l'édifice – le premier critère est que ce soient des gens qui ont déjà tenté de construire quelque chose par leurs propres moyens, avant notre arrivée. Nos projets doivent toujours prendre appui sur une initiative préexistante, et se présenter comme un appui permettant de réaliser un rêve autour duquel une dynamique a déjà été créée.

Ainsi, nous sommes certains de ne pas être à côté des besoins réels de ceux que nous cherchons à aider, et, d'autre part, nous avons de bonnes raisons de croire que la motivation de nos partenaires pour le projet n'est pas apparue avec notre arrivée.

Ces partenaires locaux, nous devons être capables de les écouter: nous ne sommes là que pour les aider à exprimer ces besoins et à les satisfaire, dans la mesure du possible. Ils sont les principaux artisans du projet, et notre rôle consiste à cadrer leurs aspirations, à trouver un financement et à les aider à gérer le déroulement du projet.

Cette dimension de formation est importante : en fin de projet, nous laissons sur place une structure autonome, capable de fonctionner seule dans son contexte et susceptible de créer des dynamiques locales, de favoriser l'éclosion d'autres initiatives analogues… La réussite d'un projet s'évalue aussi *autour* de ce projet.

Par cette collaboration, nous voulons donc également contribuer à la revitalisation d'un tissu social, ainsi que des capacités d'engagement locales. Souvent, dans les lieux où nous intervenons, un tissu associatif rencontre des difficultés à se développer suffisamment pour se faire entendre. Notre vision de l'humanitaire consiste aussi à permettre aux différents groupes avec qui nous travaillons de s'affirmer dans la réalité sociale où ils se trouvent.

En outre, le fait de toujours travailler avec des contacts sur les lieux-mêmes de notre action nous permet d'être mieux acceptés (ce qui est nécessaire pour que nous puissions agir), et de toujours être au courant de tous les détails des actions que nous menons (cela est primordial aussi pour nos donateurs).

Enfin, ce contact permanent nous permet à nous aussi de nous former, et de développer une meilleure connaissance des spécificités de telle ou telle région, de comprendre mieux les structures administratives comme les mentalités. Nous cherchons, au delà du développement, à donner à notre action une dimension de rapprochement et d'échange réel.

C'est, à notre avis, uniquement par cette réciprocité qu'une action humanitaire peut être véritablement fructueuse, et ne pas se restreindre à un apport unilatéral (de solutions toutes faites, et d'argent pour les payer).

T.J. & Ch.I.

IIIa. THÉÂTRE SANS FRONTIÈRES

Projet d'atelier de théâtre intégratif réunissant deux groupes d'adultes handicapés russes et suisses.

Valeur du projet : 46’502.10 SFr

Donateurs : Fondation Lord Michelham of Hellingly, Genève/Lotteria Intercantonale/Fondation Sandoz, Pully/Mme Tashi Albertini, Locarno

Ce projet s'est déroulé au Tessin : il s'agissait, pendant trois semaines, d'une part de partager avec l'équipe russe des outils d'intégration, de lui donner des moyens supplémentaires de faire évoluer la cause des handicapés en Russie, d'autre part de faire apprécier les différences et de briser le schéma «pays bienfaiteur-pays assisté».

L'idée de ce projet est née d'une rencontre fortuite entre la directrice de l'ONG russo-allemande «Perspektivy», oeuvrant depuis plusieurs années dans le milieu extrêmement clos et contrôlé des internats – institutions hybrides entre l'orphelinat et la clinique psychiatrique –, et deux membres de l'UPAM lors de la conférence de Pskov dédiée à l'autisme en avril 2006 (cf. rapport d'activités 2006).

Parmi les activités menées par «Perspektivy» à l'internat numéro 3 de Peterhof (près de Saint-Pétersbourg), il y a la gestion d'un groupe de théâtre basé sur les bienfaits thérapeutiques, aussi bien physiques que psychologiques, de l'expression artistique. Le groupe est constitué d'une dizaine d'adultes handicapés physiques et mentaux suivis par presque autant de moniteurs et une actrice professionnelle.

En Suisse, et tout particulièrement au Tessin, le théâtre comme moyen thérapeutique est connu depuis longtemps et pratiqué par la troupe «I Giullari di Gulliver» (acteurs professionnels issus de l'école de Dimitri) sous sa forme «intégrative», mélangeant personnes porteuses de handicap et personnes non-handicapées.

Le projet «Théâtre sans frontières» consistait donc à favoriser la rencontre entre les groupes russe (5 adultes handicapés physiques et mentaux, 5 moniteurs et une directrice artistique) et tessinois (4 adultes handicapés mentaux, 3 moniteurs et 1 directeur artistique), sous la forme d'un atelier de théâtre d'une durée de trois semaines, du 29 juillet au 19 août 2007, et poursuivait 4 objectifs principaux :

- faire connaître les principes du théâtre intégratif au groupe russe, afin de contribuer à véhiculer un message de tolérance envers les handicapés, dans un pays où le rejet pour ces personnes est encore dominant;
- stimuler un partenariat artistique entre la Russie et la Suisse afin que, à terme, la collaboration puisse remplacer le schéma classique des projets «promoteur suisse-bénéficiaire russe»;
- fournir au groupe russe un outil concret, sous forme de pièce de théâtre, valorisant essentiellement par sa dimension internationale, gage de «sérieux» en Russie, les participants porteurs de handicap;
- offrir aux participants suisses une chance unique d'apprécier la différence (de culture, de perception, d'habitudes quotidiennes, de langue, etc.) mais aussi de se questionner sur les acquis de la tolérance, et de profiter des expériences réciproques.

L'événement a trouvé un écho médiatique conséquent dans la presse locale. En outre, un DVD illustrant des scènes de la vie quotidienne du camp, ainsi que la préparation du spectacle et sa répétition générale a été réalisé.

La barrière des différences, aussi bien culturelles que linguistiques, a été remarquablement bien surmontée, grâce à la passion de tous les participants pour le théâtre ainsi qu'à la contribution de deux interprètes volontaires de l'unité de russe de l'université de Genève. On peut à cet égard saluer les grandes capacités d'adaptation des participants russes, qui se sont

retrouvés plongés dans un climat totalement nouveau pour eux, suite à un voyage long et éprouvant.

Au niveau artistique, la représentation, de bonne qualité, a réellement été le fruit d'une synergie et d'un dialogue constants, aucun des participants ne cherchant à imposer sa vision à l'autre. Enthousiasme et talent ont permis de respecter un délai somme toute très restreint.

La méthode intégrative, largement basée sur la mimique, s'est révélée une découverte enthousiasmante pour le groupe russe, qui pratique habituellement l'apprentissage classique par le texte, ouvrant ainsi des perspectives d'élargissement de l'activité théâtrale aux personnes dont le handicap réduit davantage la mémoire, la capacité de lecture et la conceptualisation/assimilation d'un discours écrit.

Enfin, l'importante contribution des autorités suisses et italiennes à la réalisation du projet doit être relevée : en effet, ces dernières, notamment en la personne du consul suisse Monsieur Strausak, suivi par son homologue italien, ont pris en charge financièrement et logistiquement l'établissement des visas pour le groupe russe, qui devait transiter par Milan, soulageant grandement les organisateurs.

Inscrivant ce projet dans le concept de rayonnement et de diffusion chers à l'UPAM, «I Giullari di Gulliver» et «Perspektivy» souhaitent représenter le spectacle en Russie, avec pour objectifs cette fois d'une part de donner aux participants suisses l'occasion d'une plongée dans l'inconnu russe, d'autre part de valoriser le travail du groupe russe au sein de sa propre société, stimulant d'autres formes de soutien aux personnes handicapées parmi les potentiels spectateurs, de mettre en évidence les bienfaits du volontariat et d'aider «Perspektivy» à renforcer son image auprès de son entourage.

Les discussions vers la réalisation de ce nouveau défi ont déjà commencé, grâce à l'intérêt accru montré par les sponsors allemands et autrichiens de «Perspektivy» qui ont largement contribué aux frais de voyage des participants russes lors de cette première expérience.

V. G. C.

IIIb. «PAR DELÀ LES FRONTIÈRES À CHEVAL»

Projet de rencontre et d'échange russo-helvétique

Valeur du projet : 54'545.- SFr

Donateurs : Fondation SM Charity, Krasnoïarsk / Fondation Pro Victimis, Genève / Loterie Romande, section valaisanne / Etat du Valais / Commune de Grimisuat (VS) / Banque Raiffeisen Valais / dons privés

L'objectif de ce projet était d'inviter en Valais quelques enfants russes handicapés et leurs parents, et de les mettre en contact avec des groupements suisses actifs dans le domaine du handicap.

Du 10 au 23 septembre, 6 enfants russes, chacun accompagné d'un de ses parents, ont été accueillis par des groupes valaisans oeuvrant autour de la problématique du handicap («Cérébral Valais» et «ASA Valais»). Pendant ce séjour, toute une série d'activités ont été organisées, notamment autour de la pratique équestre abordée dans sa dimension thérapeutique.

Barbara PROFETA

Outre les activités thérapeutiques, l'objectif de ce camp était surtout de susciter des rencontres, des échanges et des stimulations réciproques, non seulement entre Russes et Suisses, mais aussi entre les Russes eux-mêmes. En effet, nous avons choisi de retenir, pour cet échange, des participants issus de trois centres avec lesquels nous avons travaillé en Russie, si bien qu'avant même de rencontrer les groupes suisses, nos partenaires du Daguestan, de Krasnoïarsk et de l'Altaï se sont retrouvés à Moscou et ont commencé à comparer leurs situations et à partager leurs expériences.

Ce partage s'est ensuite poursuivi en Suisse, où nos partenaires russes ont découvert un modèle d'intégration des handicapés dans la vie de la cité qu'ils ne connaissaient pas et qui leur a donné beaucoup d'idées. Ils ont aussi pu visiter des institutions spécialisées et découvrir des techniques dont ils n'avaient jamais entendu parler.

Mais surtout, les Russes comme les Suisses ont fait l'expérience de vivre deux semaines avec des gens qui partagent leurs préoccupations quotidiennes, et qui ont élaboré leurs propres solutions face aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

Plusieurs témoignages attestent qu'après une courte période d'observation parfois teintée de méfiance, une véritable relation de confiance s'est établie et que chacun a pu profiter des expériences des autres.

Tous les participants, par exemple, ont été frappés du changement d'attitude d'un père russe, très taciturne au début du séjour, mais qui, rencontrant une petite fille valaisanne frappée d'un handicap proche de celui de son propre fils, s'est tout à coup passionné pour ce cas, a commencé à poser des questions au personnel soignant, et a été véritablement transformé par le retour d'espoir suscité par cette rencontre.

Une autre anecdote touchante concerne un enfant que sa mère maintenait dans un régime alimentaire très strict et très peu engageant. Mais au fil des repas communs, et sous les conseils des autres parents, elle a petit à petit relâché son anxieuse protection, ce qui a eu pour effet non seulement de rendre au petit garçon un appétit que sa mère ne lui connaissait pas, mais aussi de le rendre plus souriant et ouvert.

Ces expériences, bien entendu, restent extrêmement ponctuelles, mais notre idée est que les bénéfices qu'en auront retirés ces quelques familles se répercuteront ensuite dans leurs sphères, une fois qu'ils seront rentrés chez eux. Dans cette perspective, la plupart des parents que nous avons choisis pour participer à cet échange font partie des membres les plus actifs d'associations locales, si bien que ce n'est pas seulement en tant que parents d'un enfant handicapés qu'ils se sont impliqués dans ce séjour, mais aussi en tant que représentants de tous les autres parents qui gravitent autour de leur association, auprès desquels ils relaieront les effets positifs de cet échange.

Canal 9 : journal télévisé du 11.09.07

En outre, nous avons eu le plaisir de recevoir pendant quelques jours, au cours de ce camp, le président de l'ONG «Coeurs ouverts» ainsi que le directeur de la Fondation SM Charity, venus tous deux de Krasnoïarsk pour suivre l'évolution du camp et pour rencontrer des partenaires potentiels avec lesquels collaborer pour des projets futurs. Nous avons en particulier eu le plaisir de mettre en contact la Fondation SM Charity et la Fondation Pro Victimis.

Ch. I.

IIIc. HALTE-GARDERIES

Dans notre rapport d'activités de 2006, nous évoquions deux nouveaux projets de halte-garderies respectivement localisés à Ongudaï (République de l'Altaï) et Mahachkala (Daguestan).

Ces deux projets ont fait l'objet de dossiers circonstanciés et leur financement était à peu près assuré, mais, dans un cas comme dans l'autre, les conditions matérielles, sur le terrain, nous ont contraints à retarder le début des travaux.

Les problèmes rencontrés à Ongudaï pour trouver un lieu dans lequel établir la garderie ne semblent pas devoir se résoudre, et la motivation de nos partenaires locaux, suite à ces difficultés, paraît assez entamée pour que nous ayons décidé de renoncer à poursuivre ce projet dans les conditions actuelles. Il est probable que nous n'y reviendrons pas.

Du côté du Daguestan, les choses sont plus complexes : ce sont essentiellement des conflits de personnes qui ont cautionné une redéfinition nette des cahiers des charges de nos partenaires. Il semble que nous soyons arrivés à une solution viable, mais une visite sur le terrain sera nécessaire pour évaluer l'état de la situation et la faisabilité d'un projet pour lequel, sous réserve que les conclusions de cette visite se révèlent positives, la Fondation Pro Victimis a accepté de nous financer.

Ch. I.

IIId. ACTION PONCTUELLE ENVERS L'ORPHELINAT DE LUGA

Valeur du projet : 3'300.- SFr (Donateurs privés)

Deux de nos membres de soutien, ayant adopté un enfant dans l'orphelinat de Luga (près de Saint-Pétersbourg), ont souhaité organiser une collecte destinée à permettre à l'orphelinat quelques travaux de réfection.

La directrice de cette institution, avec beaucoup d'énergie et d'abnégation, était déjà parvenue à rénover une partie des différentes annexes de l'orphelinat. Les pièces rénovées sont désormais propres et bien équipées pour l'accueil des enfants, même si le matériel reste sommaire.

Mais les fonds que la directrice avait réussi à récolter n'ont pas suffi à entreprendre tous les travaux nécessaires. Plusieurs salles sont encore insalubres, notamment la salle de soins pour les enfants, très vétuste et peu accueillante.

L'UPAM a proposé de servir d'intermédiaire entre les donateurs en Suisse et l'orphelinat de Luga : deux de nos membres se sont rendus sur place pour évaluer les besoins les plus urgents, puis pour amener aux responsables de l'orphelinat la somme récoltée sur la base de dons privés.

L'affectation de la somme n'a pas été définie exactement, mais un contrat a été passé entre l'UPAM et la directrice de l'orphelinat, dans lequel celle-ci s'engage à utiliser la somme versée dans des infrastructures matérielles et non dans des dépenses courantes.

M.R.

IIIe. VERS DE NOUVEAUX RIVAGES

Il y a près de dix ans que nous sommes entrés en contact avec la problématique du handicap en Russie. A cette époque, la situation était extrêmement précaire et très rares étaient les ONGs actives dans ce domaine. Seuls quelques groupes de parents, ici ou là, essayaient de trouver des réponses ponctuelles à leur situation. Il y avait donc beaucoup à faire et, après une année passée sur le terrain par notre responsable de projet, nous avons pu élaborer deux dossiers prévoyant la mise en place de structures de halte-garderies pour enfants lourdement handicapés (à Novgorod et Krasnoïarsk).

Aujourd'hui, de nombreuses autres ONGs ont commencé à se préoccuper de ces questions, et surtout, une véritable dynamique est née en Russie même, où le tabou qui régnait encore

sur la question du handicap a été dépassé, et où les structures existantes ont réussi à faire parler d'elles ainsi qu'à faire connaître l'existence de solutions alternatives à l'internement pour les enfants handicapés.

Ce développement, auquel nous sommes heureux d'avoir quelque peu contribué, a amené une relative autonomisation des groupes oeuvrant sur ce terrain et une forme de réseau qui leur permet de bénéficier d'autres expériences faites dans ce domaine par d'autres groupes.

Comme il se trouve par ailleurs que notre principale responsable de projets pour la Russie, appelée à d'autres tâches professionnelles, s'est retirée de l'UPAM, nous avons choisi de poursuivre jusqu'à leur terme les projets entamés, mais de ne pas continuer à centrer notre action sur la problématique du handicap en Russie.

Il est certain que la bonne connaissance du terrain russe que nous avons développée en dix ans nous aurait permis de poursuivre sur cette voie, mais il n'est pas moins évident qu'il s'agit d'un terrain difficile, nécessitant un important suivi que nous ne sommes plus en mesure de fournir.

En outre, s'il était logique de profiter de l'impact de nos premiers projets sur place pour suivre cette voie plus avant et nous y «spécialiser», il n'en reste pas moins que rien dans nos statuts ne nous oriente a priori vers cette problématique particulière. Pendant toutes ces années, nous avons régulièrement été sollicités par d'autres projets, mais nous avons rarement donné suite à ces sollicitations, occupés que nous étions par nos projets russes.

Dans la conjoncture actuelle, nous avons donc choisi d'élargir notre champ d'action à d'autres régions et à d'autres problématiques, tout en conservant évidemment la ligne de pensée à laquelle nous avons toujours adhéré jusqu'à présent.

Pour amorcer un virage en douceur, notre prochain projet sera localisé en Mongolie (pays voisin des régions altaïques dans lesquelles nous avons travaillé) et conservera un lien avec le handicap puisqu'il s'agira de créer une structure de ramassage scolaire permettant à quelques dizaines d'enfants sourd-muets d'accéder à une scolarisation spécialisée. Vous retrouverez ce projet dans notre prochain rapport d'activités, aux côtés d'un autre projet localisé en Birmanie …

Ch.I

A. LISTE DES MEMBRES ACTIFS DE L'UPAM

Akiko Lanza

Benoît Capt

Cédric Waelchli

Christophe Imperiali (président)

David Neidhart (trésorier)

Diane Michel

Julien Chavaz

Martin Borgeaud

Mathilde Reichler

Michée Henry

Nicolas Lanza

Salvatore Cristaldi (responsable site Internet)

Stéphanie Lammar

Véronique Gayte Cristaldi (archiviste)

B. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

I Bilan en SFr.

1 Actif	2007	2006
Liquidités et titres		
Compte postal	23’224.53	20’117.18
Compte Deposito	10’394.60	10’319.15
Caisse	0.00	96.60
Créances		
Créances membres	0.00	0.00
Actif transitoire		
Produits à recevoir	50.00	50.00
Différence (découvert)	0.00	4’647.70
Total Actif	**33’669.13**	**35’230.63**

2 Passif	2007	2006
Passif transitoire		
Effets à payer, membres	216.81	216.81
Régularisation exercice préc.	2.20	2.20
Ressources projets		
Projets divers, Russie	215.00	690.35
Ressources Russie	3’844.49	3’844.49
Ressources parrainages	1’460.00	1’460.00
Ressources Oural	9’283.00	9’283.00
Ressources propres		
Réserves	18’647.63	19’733.78
Total passif	**33’669.13**	**35’230.63**

II Résultat en SFr.

1 Charges	2007	2006
Russie		
Charges sur projets	56’813.05	10’757.00
Frais	0.00	156.10
Charges propres		
Frais généraux	120.85	197.60
Charges site internet	180.00	180.00
Frais de banque		
Compte postal	126.50	101.50
Visa	215.30	200.00
Impôt anticipé sur produits financiers		
Impôt	56.10	46.25
Total des charges	**57’511.80**	**11’638.45**

2 Produits	2007	2006
Produits propres		
Membres	180.00	530.00
Versements de soutien	5’420.00	4’288.60
Produits divers		
Subventions projets	55’313.05	2’000.00
Ressource extraordinaire	0.00	40.00
Intérêts		
Intérêts Poste	44.20	26.40
Intérêts Deposito	116.10	105.75
Total Produits	**61’073.35**	**6’990.75**

RESULTAT	2007	2006
	SFr. 3’561.55	**SFr. -4’647.70**

C. STATUTS DE L'UPAM

Article I

L'Union Pour un Avenir Meilleur (ci-dessous «UPAM») est une organisation indépendante, apolitique et non religieuse à but non lucratif, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Article II

Le siège de l'UPAM se situe à Genève.

Article III

Les organes de l'UPAM sont l'Assemblée Générale, le Comité et les vérificateurs des comptes.

Article IV

1. L'UPAM a pour but :
   – d'informer et de sensibiliser la population sur des situations précaires dans le monde ;
   – d'aider dans la mesure de ses capacités à remédier aux dites situations, en veillant toujours à ce que ses actions s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable et d'une autonomisation des personnes soutenues.
2. L'UPAM travaille surtout à l'amélioration des conditions de l'enfant.

Article V

1. Les ressources de l'UPAM proviennent des récoltes de fonds, de dons éventuels, des dons des membres sympathisants, ainsi que des cotisations de tous ses membres actifs. Elles sont exclusivement et entièrement destinées à soutenir ses actions.
2. L'UPAM n'accorde de prêt ou d'avance que pour des projets ayant déjà trouvé un financement assuré. A défaut, une décision de l'Assemblée Générale est exigée.
3. L'Assemblée Générale décide du montant des cotisations qui doivent être versées au plus tard le 30 novembre de chaque année.

Article VI

1. L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'UPAM. Elle possède tous les droits et les devoirs conformes aux buts de l'organisation et contrôle son bon fonctionnement.
2. Elle est composée des membres actifs, qui disposent du droit de vote. Les membres sympathisants peuvent y assister à titre d'observateurs.
3. L'Assemblée générale est convoquée normalement au moins six fois par an par le Comité.
4. Elle peut être convoquée extraordinairement par le Comité ou à la demande d'un cinquième (1/5) des membres actifs de l'UPAM.
5. Elle élit, chaque année, le Comité ainsi que les vérificateurs des comptes lors de l'Assemblée Générale statutaire.
6. Les décisions se prennent à la majorité absolue de 50% des votants.
7. Aucune décision ne peut être prise sur un objet sans que celui-ci ait été inscrit au préalable à l'ordre du jour.
8. Tout membre actif de l'UPAM est habilité à demander au président à ce qu'un point soit inscrit à l'ordre du jour, au moins dix jours avant l'Assemblée Générale.
9. Le vote par procuration est admis.

Article VII

1. Le Comité forme la direction administrative de l'UPAM. Il est investi des fonctions liées aux affaires courantes.

2. Il est composé de trois membres actifs :
   a. un président dont les tâches sont les suivantes :
      – rédiger l'ordre du jour compte tenu des propositions des membres actifs,
      – envoyer l'ordre du jour aux membres actifs une semaine au moins avant l'Assemblée Générale,
      – veiller au bon fonctionnement de l'Assemblée Générale,
      – rédiger les procès-verbaux.
   b. un trésorier
   c. un archiviste
3. Le Comité est élu chaque année lors de l'Assemblée Générale statutaire, à la majorité de 50% des votants.

Article VIII

1. Les vérificateurs des comptes sont au nombre de deux.
2. Ils sont chargés une fois par an de faire un rapport à l'Assemblée Générale sur la tenue des comptes.
3. Les vérificateurs des comptes sont élus chaque année lors de l'Assemblée Générale statutaire à la majorité absolue de 50% des votants.
4. Les comptes doivent être communiqués aux vérificateurs, chaque année, au plus tard le 15 mars ; l'Assemblée Générale statutaire se tiendra dans la première moitié d'avril.

Article IX

1. Toute personne motivée est habilitée à devenir membre actif de l'UPAM
2. L'Assemblée Générale se réserve le droit de refuser ou d'exclure un membre actif dont le comportement n'est pas compatible avec les buts poursuivis par l'organisation.

Article X

La dissolution de l'UPAM découle d'une décision de l'Assemblée Générale à la majorité qualifiée des deux tiers des membres actifs inscrits. En ce cas, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution d'intérêt public poursuivant un but analogue à celui de l'UPAM. En aucun cas les biens ne pourront retourner aux fondateurs ou aux membres actifs, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Article XI

1. Les membres du Comité sont les signataires des comptes de l'UPAM.
2. Toute personne habilitée par l'Assemblée Générale peut valablement engager l'UPAM.

Article XII

Un des objectifs subsidiaires de l'UPAM est la défense de ses membres actifs.

Article XIII

Toute modification apportée aux présents statuts doit être approuvée par l'Assemblée Générale Statutaire et entre en vigueur avec effet immédiat.

Genève, avril 2006

Bureau de l'UPAM:
29, Ch. du Curé-Desclouds
1226 Thônex
Genève – Suisse
Tél. : (+41) 22 348 49 02
e-mail : info@upam.org
www.upam.org

Responsable d'impression : C. Imperiali
Mise en page : S. Cristaldi
Illustration couverture : Exem
Logo : Herrmann – Dinh – Exem